

**01 février 2007**

**Arrêté du Gouvernement wallon ( relatif au cadre organique du Service public de Wallonie )**

Cet arrêté a été modifié par:

- l'AGW du 21 février 2008;
- l'AGW du 5 décembre 2008;
- l'AGW du 12 juillet 2012;
- l'AGW du 31 janvier 2013;
- l'AGW du 18 avril 2013;
- l'AGW du 12 septembre 2013;
- l'AGW du 20 mars 2014;
- l'AGW du 4 juillet 2014;
- l'AGW du 6 novembre 2014;
- l'AGW du 13 mai 2015;
- l'AGW du 24 septembre 2015;
- l'AGW du 26 octobre 2017.

Le présent décret vous est présenté dans une version unique incluant l'ensemble des modifications depuis son entrée en vigueur à son abrogation par l'AGW du [19 juillet 2018](#).

Consolidation officielle

Le Gouvernement wallon,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, notamment l'article 87, modifié par les lois spéciales des 8 août 1998, 16 juillet 1993 et 12 août 2003;

Vu l'arrêté royal du 22 décembre 2000 fixant les principes généraux du statut administratif et pécuniaire des agents de l'Etat applicables au personnel des services des Gouvernements de la Communauté française et des Régions et des Collèges de la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française ainsi qu'aux personnes morales de droit public qui en dépendent;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la Fonction publique wallonne, modifié par les arrêtés du Gouvernement wallon des 1<sup>er</sup> avril 2004, 27 mai 2004, 15 avril 2005, 19 mai 2005 et 7 juillet 2005;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004, fixant le cadre organique du personnel du Ministère de la Région wallonne, modifié par les arrêtés du Gouvernement des 27 mai 2004 et 25 août 2005;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 fixant le cadre organique du personnel du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports;

Vu la décision du Gouvernement wallon du 20 octobre 2005 relative, notamment, à la fusion de la Direction générale de l'Économie et de l'Emploi et la Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie;

Considérant la décision du Gouvernement wallon du 19 octobre 2006 de permettre la création ou l'extension de services administratifs spécifiques;

Considérant la décision du Gouvernement wallon du 6 décembre 2006 relative à la réflexion en matière de restructuration et de gestion, notamment en matière de mandat;

Considérant que le présent arrêté correspond à la première étape de la restructuration, à savoir la création des emplois de secrétaire général et de directeurs généraux pour lesquels une procédure de sélection doit être entamée dans le cadre de l'attribution des mandats;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 11 décembre 2006;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 14 décembre 2006;

Vu le protocole n° 474 du Comité de secteur XVI, établi le 19 janvier 2007;  
Sur proposition du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,  
Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.**

( *Le cadre des emplois de secrétaire général, de directeur général, d'inspecteur général, d'inspecteur général expert, de directeur et des emplois d'encadrement du Service public de Wallonie est fixé comme suit:*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Secrétaire général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Chancellerie et de la Traduction</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction interdépartementale de la Cohésion sociale</i>	
Directeur	1
<i>Service interne pour la prévention et la protection au travail</i>	
Directeur	1
Premier attaché	2
Premier assistant	2
<i>Service extérieur Luxembourg</i>	
Premier attaché	1
<i>Service extérieur Hainaut-I</i>	
Premier attaché	1
<i>Service extérieur Liège</i>	
Premier attaché	1
<i>Service extérieur Hainaut-II</i>	
Premier attaché	1
<i>Service extérieur Namur</i>	
Premier attaché	1
<i>Direction de la Stratégie d'organisation, de la Gestion des processus et du Support statistique</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Centre régional de Crise</i>	

Directeur	1
<b>Département du Support de la Fonction publique régionale</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Ressources humaines</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Sélection</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Formation du personnel</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Fonction publique</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Gestion du personnel</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de l'Administration du personnel</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion pécuniaire</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Conditions de travail</i>	
Directeur	1
<b>Département des Affaires juridiques</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Support juridique</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contentieux général</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Marchés publics</i>	
Directeur	1
<b>Département du Développement durable</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Stratégies du Développement durable</i>	
Directeur	1
<i>Direction opérationnelle du Développement durable</i>	

Directeur	1
<b>Département de la Coordination des Fonds structurels</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Gestion des programmes « Fonds structurels »</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Animation et de l'Évaluation des programmes « Fonds structurels »</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contrôle de premier niveau des projets « Fonds structurels »</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'audit</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de l'Audit des fonds européens</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Audit interne de fonctionnement</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Communication</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de la Communication externe</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction de la Communication interne</i>	
Directeur	1
<i>Direction Identité et Publications</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Documentation et des Archives régionales</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Géomatique</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Géométrie</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Intégration des géodonnées</i>	
Directeur	1

## **DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE BUDGET, LOGISTIQUE ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Directeur général 1

*Direction fonctionnelle et d'appui*

Directeur 1

### **Département du Budget**

Inspecteur général 1

*Direction du Budget*

Directeur 1

*Direction des Études*

Directeur 1

*Direction du Contrôle budgétaire*

Directeur 1

*Direction de la Programmation et de l'Assistance*

Directeur 1

### **Département de la Comptabilité**

Inspecteur général expert 1

*Direction de la Comptabilité administrative*

Directeur 1

*Direction de la Comptabilité patrimoniale*

Directeur 1

*Direction de la Comptabilité générale*

Directeur 1

### **Département de la Trésorerie**

Inspecteur général expert 1

*Direction du Financement*

Directeur 1

*Direction des Recettes*

Directeur 1

*Direction du Contentieux de la trésorerie*

Directeur 1

### **Département des Comités d'acquisition**

Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Comité d'acquisition du Brabant wallon</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Comité d'acquisition de Charleroi</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Comité d'acquisition de Liège</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Comité d'acquisition de Mons</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Comité d'acquisition de Namur</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Comité d'acquisition du Luxembourg</i>	
Directeur	1
<b>Département des Technologies de l'information et de la communication</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de l'Architecture et de la Sécurité informatiques</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Exploitation informatique</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Solutions logicielles et des Projets</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Gestion mobilière</b>	
Inspecteur général expert	1
Premier assistant	1
<i>Direction de la Gestion mobilière</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Appui logistique</i>	
Directeur	1
Premier attaché	2
<i>Direction de l'Édition</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Gestion immobilière</b>	

Inspecteur général	1
Premier gradué	1
<i>Direction de la Gestion immobilière</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Études, des Marchés et des Travaux patrimoniaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Maintenance</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Prévention et des Contrôles</i>	
Directeur	1
<b>DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE ROUTES ET BÂTIMENTS</b>	
Directeur général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Stratégie routière</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Droits des usagers</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Impacts économiques et environnementaux routiers</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Coordination des districts routiers</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion des programmes routiers</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Sécurité, du Trafic et de la Télématique routière</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de la Sécurité des infrastructures routières</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Équipements routiers</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion du trafic routier</i>	
Directeur	1

Premier attaché - permanence PEREX	1
<i>Direction de la Télécommunication</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Réglementation de la Sécurité routière</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<b>Département des Expertises techniques</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Géotechnique</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Conceptions et des Calculs</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Structures en béton</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Structures métalliques</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Expertise des ouvrages</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Recherche et du Contrôle routier</i>	
Directeur	1
<b>Département des Infrastructures subsidiées</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Voiries subsidiées</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Aménagements paysagers</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Déplacements doux et des Partenariats communaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Bâtiments subsidiés</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Infrastructures sportives</i>	
Directeur	1



**Département du Réseau de Namur et du Luxembourg**

Inspecteur général	1
<i>Direction des Routes de Namur</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	9
<i>Direction des Routes du Luxembourg</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	11
<i>Direction des Équipements électromécaniques de Namur et du Luxembourg</i>	
Directeur	1

**Département du Réseau du Hainaut et du Brabant wallon**

Inspecteur général	1
<i>Direction des Routes de Mons</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	6
<i>Direction des Routes de Charleroi</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	4
<i>Direction des Routes du Brabant wallon</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	3
<i>Direction des Équipements électromécaniques du Hainaut et du Brabant wallon</i>	
Directeur	1

**Département du Réseau de Liège**

Inspecteur général	1
<i>Direction des Routes de Liège</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	7
<i>Direction des Routes de Verviers</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	4
<i>Direction des Équipements électromécaniques de Liège</i>	

Directeur	1
Premier attaché - permanence TILLEULS	1
<b>DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE MOBILITÉ ET VOIES HYDRAULIQUES</b>	
Directeur général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion des voies navigables</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
Premier assistant	2
<b>Département de la Stratégie de la mobilité</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Planification de la mobilité</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Réglementation des Transports</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Impacts économiques et environnementaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Promotion des voies navigables et de l'Intermodalité</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Certification et de l'Homologation</i>	
Directeur	1
<b>Département des Études et d'Appui à la gestion</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Études techniques</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Recherches hydrauliques</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion hydrologique intégrée</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Exploitation du transport</b>	

Inspecteur général	1
<i>Direction du Transport de personnes</i>	
Directeur	1
Premier gradué (un par bureau régional)	6
<i>Direction de l'Exploitation aéroportuaire</i>	
Directeur	1
Premier attaché - SPA et SAINT-HUBERT	2
Premier attaché	1
<i>Direction de l'Aéroport de Charleroi</i>	
Directeur	1
Premier assistant	5
<i>Direction de l'Aéroport de Liège</i>	
Directeur	1
Premier assistant	7
<b>Département des Voies hydrauliques de l'Escaut</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Voies hydrauliques de Tournai</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	3
Premier adjoint (un emploi par ouvrage d'art à grand gabarit)	6
<i>Direction des Voies hydrauliques de Mons</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	2
Premier adjoint (un emploi par ouvrage d'art à grand gabarit + un emploi par ascenseur du canal du Centre historique)	9
<i>Direction de la Gestion des équipements des voies hydrauliques de l'Escaut</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par atelier)	2
<b>Département des Voies hydrauliques de Namur</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Voies hydrauliques de Charleroi</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	3

Premier adjoint (un emploi par ouvrage d'art à grand gabarit)	9
<i>Direction des Voies hydrauliques de Namur</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	3
Premier adjoint (un emploi par ouvrage d'art à grand gabarit)	15
<i>Direction de la Gestion des équipements des voies hydrauliques de Namur</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par atelier)	2
<b>Département des Voies hydrauliques de Liège</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Voies hydrauliques de Liège</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	4
Premier adjoint (un emploi par ouvrage d'art à grand gabarit)	5
<i>Direction de l'Exploitation des barrages</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par district)	2
<i>Direction de la Gestion des équipements des voies hydrauliques de Liège et des barrages</i>	
Directeur	1
Premier attaché (un emploi par atelier)	3
<b>DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT</b>	
Directeur général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1
<b>Département des Politiques européennes et des Accords internationaux</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de la Coordination et de la Concertation</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Politique agricole</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Politique environnementale</i>	

Directeur	1
<i>Direction des Programmes européens</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Étude du milieu naturel et agricole</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de l'Analyse économique agricole</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
Premier gradué	1
<i>Direction de l'État environnemental</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Nature et de l'Eau</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction du Milieu forestier</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Coordination des données</i>	
Directeur	1
<b>Département du Développement</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Recherche et du Développement</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Qualité</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Communication en ressources naturelles, en Environnement et en Agriculture</i>	
Directeur	1
<b>Département des Aides</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de l'Octroi des aides agricoles</i>	
Directeur	1
Premier gradué	1

*Direction de l'Enregistrement comptable*

Directeur 1

**Département de l'Agriculture**

Inspecteur général expert 1

*Direction des Droits et des Quotas*

Directeur 1

*Direction des Surfaces agricoles*

Directeur 1

*Direction des Structures agricoles*

Directeur 1

*Direction d'Ath*

Directeur 1

*Direction de Ciney*

Directeur 1

*Direction de Huy*

Directeur 1

*Direction de Libramont*

Directeur 1

*Direction de Malmedy*

Directeur 1

*Direction de Thuin*

Directeur 1

*Direction de Wavre*

Directeur 1

*Direction de la Gestion de l'Organisation commune des Marchés*

Directeur 1

**Département de la Nature et des Forêts**

Inspecteur général expert 1

*Direction des Ressources forestières*

Directeur 1

*Direction de la Nature*

Directeur 1

*Direction de la Chasse et de la Pêche*

Directeur 1

Premier assistant 2

*Direction d'Arlon*

Directeur 1

Premier assistant 8

*Direction de Dinant*

Directeur 1

Premier assistant 8

*Direction de Liège*

Directeur 1

Premier assistant 8

Premier adjoint 1

*Direction de Malmedy*

Directeur 1

Premier assistant 10

Premier adjoint 1

*Direction de Marche*

Directeur 1

Premier assistant 8

Premier adjoint 1

*Direction de Mons*

Directeur 1

Premier assistant 8

Premier adjoint 1

*Direction de Namur*

Directeur 1

Premier assistant 8

*Direction de Neufchâteau*

Directeur 1

Premier assistant 8

**Département de la Ruralité et des Cours d'eau**

Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Développement rural</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Aménagement foncier rural</i>	
Directeur	1
Premier attaché	3
<i>Direction des Espaces verts</i>	
Directeur	1
Premier gradué	1
Premier assistant	2
<i>Direction des Cours d'eau non navigables</i>	
Directeur	1
Premier attaché	2
Premier attaché (un emploi par district)	4
<b>Département du Sol et des Déchets</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de la Politique des déchets</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Instruments économiques</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Infrastructures de gestion des déchets</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Protection des sols</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Assainissement des sols</i>	
Directeur	1
<b>Département des Permis et Autorisations</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Permis et Autorisations</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Mons</i>	
Directeur	1



<i>Direction de Liège</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Charleroi</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Namur-Luxembourg</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Environnement et de l'Eau</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de la Prévention des pollutions</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Risques industriels, géologiques et miniers</i>	
Directeur	1
Premier attaché	2
<i>Direction des Eaux de surface</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Eaux souterraines</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Outils financiers</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<b>Département de la Police et des Contrôles</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Contrôles</i>	
Directeur	1
Premier attaché	3
<i>Direction de l'Anti-braconnage et de la Répression des pollutions</i>	
Directeur	1
Premier assistant	2
<i>Direction de Charleroi</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Liège</i>	
Directeur	1

*Direction de Mons*

Directeur 1

*Direction de Namur-Luxembourg*

Directeur 1

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT, PATRIMOINE ET ÉNERGIE**

Directeur général 1

*Direction fonctionnelle et d'appui*

Directeur 1

**Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme**

Inspecteur général expert 1

*Direction de l'Aménagement opérationnel*

Directeur 1

*Direction de l'Aménagement régional*

Directeur 1

*Direction de l'Aménagement local*

Directeur 1

*Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture*

Directeur 1

*Direction de la Géomatique*

Directeur 1

*Direction Juridique, des Recours et du Contentieux*

Directeur 1

**Département du Logement**

Inspecteur général 1

*Direction de l'Information et du Contrôle*

Directeur 1

*Direction des Subventions aux organismes publics et privés*

Directeur 1

*Direction des Aides aux particuliers*

Directeur 1

*Direction des Études et de la Qualité du logement*

Directeur	1
<b>Agence wallonne du Patrimoine</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Développement stratégique</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Support administratif</i>	
Directeur	1
<i>Direction scientifique et technique</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Coordination opérationnelle</i>	
Directeur	1
<i>Direction opérationnelle Zone Ouest</i>	
Directeur	1
<i>Direction opérationnelle Zone Centre</i>	
Directeur	1
Premier attaché	3
<i>Direction opérationnelle Zone Est</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction de la Formation aux Métiers du patrimoine</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Promotion du patrimoine</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Énergie et du Bâtiment durable</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction des Bâtiments durables</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Promotion de l'énergie durable</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Organisation des marchés régionaux de l'énergie</i>	
Directeur	1
<b>Services extérieurs</b>	

*Direction du Brabant wallon*

Directeur 1

Premier attaché 1

*Direction d'Eupen*

Directeur 1

Premier attaché 1

*Direction du Hainaut-I*

Directeur 1

Premier attaché 1

*Direction du Hainaut-II*

Directeur 1

Premier attaché 2

*Direction de Liège-I*

Directeur 1

Premier attaché 1

*Direction de Liège-II*

Directeur 1

Premier attaché 2

*Direction de Luxembourg*

Directeur 1

Premier attaché 1

*Direction de Namur*

Directeur 1

Premier attaché 1

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE POUVOIRS LOCAUX,  
ACTION SOCIALE ET SANTÉ**

Directeur général 1

*Direction fonctionnelle et d'appui*

Directeur 1

*Direction du Contrôle des mandats locaux*

Directeur 1

**Département de la Gestion et des Finances des pouvoirs locaux**

Inspecteur général	1
<i>Direction de la Tutelle financière sur les pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Ressources financières des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<b>Département des Ressources humaines et du Patrimoine des pouvoirs locaux</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Ressources humaines des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Patrimoine et des Marchés publics des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Législation des pouvoirs locaux et de la Prospective</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Prospective et du Développement des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Législation organique des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Inspection et de l'Aide à la gestion des pouvoirs locaux</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Action sociale</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de l'Action sociale</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Intégration des personnes d'origine étrangère et de l'Égalité des Chances</i>	
Directeur	1
<b>Département des Aînés et de la Famille</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Aînés</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Famille</i>	
Directeur	1

**Département de la Santé et des Infrastructures médicosociales**

Inspecteur général	1
<i>Direction des Infrastructures médicosociales</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Soins hospitaliers</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Santé environnementale</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Soins ambulatoires</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Luxembourg</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction de Liège</i>	
Directeur	1
Directeur (en extinction)	1
Premier attaché	1
<i>Direction du Hainaut</i>	
Directeur	1
Directeur (en extinction)	1
Premier attaché	1
<i>Direction de Namur</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<i>Direction du Brabant wallon</i>	
Directeur	1
Premier attaché	1
<b>DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE ÉCONOMIE, EMPLOI ET RECHERCHE</b>	
Directeur général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1

<i>Direction des Licences d'armes</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction de l'Emploi et des Permis de travail</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Promotion de l'emploi</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Formation professionnelle</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Politiques transversales Région Communauté</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Emplois de proximité</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Investissement</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction des Programmes d'investissement</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Équipement des parcs d'activités</i>	
Directeur	1
<b>Département du Développement économique</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Développement des entreprises</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Projets thématiques</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Économie sociale</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Implantations commerciales</i>	
Directeur	1

**Département de la Compétitivité et de l'Innovation**

Inspecteur général expert 1

*Direction de la Politique économique*

Directeur 1

*Direction des Réseaux d'entreprises*

Directeur 1

*Direction de la Coopération et de l'Encadrement*

Directeur 1

**Département du Développement technologique**

Inspecteur général 1

*Direction de l'Évaluation et de la Sensibilisation*

Directeur 1

*Direction des Projets de recherches*

Directeur 1

*Direction de l'Accompagnement de la recherche*

Directeur 1

**Département des Programmes de recherche**

Inspecteur général 1

*Direction des Programmes régionaux*

Directeur 1

*Direction des Programmes fédéraux et internationaux*

Directeur 1

**Département de la Gestion financière**

Inspecteur général expert 1

*Direction de la Gestion financière*

Directeur 1

*Direction de l'Analyse financière*

Directeur 1

**Département de l'Inspection**

Inspecteur général expert 1

*Direction de l'Inspection sociale*

Directeur 1



Premier attaché	3
<i>Direction du Hainaut</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Liège et du Luxembourg</i>	
Directeur	1
<i>Direction de Namur et du Brabant wallon</i>	
Directeur	1
<b>DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA FISCALITÉ</b>	
Directeur général	1
<i>Direction fonctionnelle et d'appui</i>	
Directeur	1
<b>Département du Support Opérationnel</b>	
Inspecteur général	1
<i>Direction du Support juridique et judiciaire</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Communication et des Relations avec les usagers</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Ingénierie des Processus</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Fiscalité Générale</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de l'Établissement immobilier et environnemental</i>	
Directeur	1
<i>Direction de l'Établissement spécifique</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contrôle</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contentieux administratif</i>	
Directeur	1
<b>Département de la Fiscalité des véhicules</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de l'Établissement de la fiscalité des véhicules</i>	

Directeur	1
<i>Direction des Contrôles de la fiscalité des véhicules</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contentieux de la fiscalité des véhicules</i>	
Directeur	1
<b>Département de l'Enregistrement</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de la Manutention</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Contrôles de l'Enregistrement</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contentieux de l'Enregistrement</i>	
Directeur	1
<b>Département des Successions</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction de l'Établissement de l'impôt des successions</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Contrôles de l'impôt des successions</i>	
Directeur	1
<i>Direction du Contentieux de l'impôt des successions</i>	
Directeur	1
<b>Département du Recouvrement</b>	
Inspecteur général expert	1
<i>Direction du Recouvrement externe</i>	
Directeur	1
<i>Direction des Facilités de paiement</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Gestion des comptes courants fiscaux</i>	
Directeur	1
<i>Direction de la Comptabilité des recettes fiscales</i>	
Directeur	1
<b>Services extérieurs</b>	

– Cet article a été modifié plusieurs fois, dont la dernière par l'AGW du 13 mai 2015, art. 1<sup>er</sup>)

## **Art. 2.**

Dans l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 fixant le cadre organique du personnel du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports les postes suivants sont supprimés:

- Secrétariat général: secrétaire général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du Secrétariat général repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Autoroutes et des Routes: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO1 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Voies hydrauliques: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO2 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Transports: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO2 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Services techniques: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO1 repris à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Art. 3.**

Dans l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004, fixant le cadre organique du personnel du Ministère de la Région wallonne, modifié par les arrêtés du Gouvernement des 27 mai 2004 et 25 août 2005:

1° les postes suivants sont supprimés:

- Secrétariat général: secrétaire général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du Secrétariat général repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale de l'Économie et de l'Emploi: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO6 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO6 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO3 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Pouvoirs locaux: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO5 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO4 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale de l'Agriculture: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO3 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale de l'Action sociale et de la Santé: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du SAO5 repris à l'article 1<sup>er</sup>;
- Direction générale des Relations extérieures: directeur général à dater de l'entrée en fonction du mandataire du Secrétariat général repris à l'article 1<sup>er</sup>;

2° le pool de la Direction générale de l'Économie et de l'Emploi est modifié comme suit en ce qui concerne le niveau 1: 181;

3° le pool de la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement est modifié comme suit:

Niveau 1: 302.

Niveau 2+: 104.

Niveau 2 \*: 737.

Niveau 3 \*\*: 162.

Niveau 4: 230.

\* Chaque emploi de niveau 2 libéré par un agent désigné pour occuper un emploi d'encadrement est supprimé.

\*\* En ce qui concerne 28 emplois du niveau 3 du métier « nature et forêts », chaque fois qu'un de ces emplois se libère au niveau 3, un emploi est ajouté au niveau 2 et est retranché au niveau 3;

4° le pool de la Direction générale des Pouvoirs locaux est modifié comme suit en ce qui concerne le niveau 1: 100;

5° au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, les mots « premier attaché-ingénieur civil, option architecture, urbaniste/architecte (Eupen): 1 » sont remplacés par les mots « Direction d'Eupen directeur: 1 ».

**Art. 4.**

Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge* .

**Art. 5.**

Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 01 février 2007.

Le Ministre-Président,

E. DI RUPO

Le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique,

Ph. COURARD